

Réf: Dossier N° 002542

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE PARADIS IMMOBILIER » en abrégé
« EPIM »

Siège social Abidjan, Yopougon, Quartier de Yopougon,

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 07/10/2020 reçu par Me Moussa Fofana , et enregistrés au CEPICI le 13/010/2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE PARADIS IMMOBILIER »

en abrégé « EPIM »

Objet : LE LOTISSEMENT; L'AMENAGEMENT FONCIER; CONSEIL EN AMENAGEMENT FONCIER ; L'ACHAT ET LA VENTE DE TERRAINS ; GESTION ET LOCATION-VENTE IMMOBILIERE ; LE GENIE CIVIL ; LA LOCATION D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS ; LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES ET SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES AYANT UN OBJET SIMILAIRE, CONNEXE OU COMPLEMENTAIRE .ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERE, COMMERCIALES, INDUSTRIELLE, MOBILIERE OU IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Quartier de Yopougon,

Dirigeant(s) : M SIDIBE KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05038 du 07/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24821/GTCA/RC/2021 du 07/09/2021

